



DU BARREAU  
DE PARIS

11, place Dauphine  
75053 Paris Cedex 01

# DE NOUVELLES DYNAMIQUES POUR L'INCUBATEUR DU BARREAU DE PARIS

## L'INCUBATEUR DU BARREAU DE PARIS SE RENOUVELLE ET S'AGRANDIT !

Créée et animée par des avocats depuis bientôt trois ans, cette structure autonome rattachée à l'Ordre du Barreau de Paris a vocation à servir à la fois la Profession et l'Innovation en proposant à tous les professionnels du Droit, qu'ils soient créateurs de start-up, juristes, chefs d'entreprise ou avocats, des idées et des outils concrets de développement.

Pour mieux poursuivre cet objectif, Frédéric Sicard, Bâtonnier du Barreau de Paris, a souhaité ouvrir les champs de prospection et d'action de l'Incubateur.

Sous son impulsion et celle de ses coordinateurs, Béatrice Brugués-Reix et Benjamin Pitcho, membres du Conseil de l'Ordre, l'Incubateur déploie de nouvelles dynamiques avec l'ambition de renouveler les actions déjà menées et celle d'en entreprendre de nouvelles.

Parmi ces dernières peuvent être citées la mise en place d'un « rescrit déontologique » pour répondre aux questions que pose la mise en place de projets juridiques innovants, la création d'une labellisation « Barreau de Paris » pour ces projets et le développement de rencontres entre le Monde de l'Entrepreneuriat et celui des Avocats.

Pour mettre en place ces **projets**,  
**sept pôles** ont été créés :

## 01

### **LE PÔLE PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE**

« L'Incubateur a été régulièrement contacté par des directeurs juridiques, universitaires, magistrats, notaires et huissiers qui souhaitent s'investir dans ses travaux de réflexion et de proposition. En créant le « Cercle de l'Innovation », l'Incubateur associe des personnes de premier plan à ses membres associés existants pour des publications et des conférences ciblées sur les nouvelles relations qu'entretiennent entre eux les professionnels du droit. »

*Lise Damelet, Stéphanie Smatt Pinelli  
et Adrien Perrot*

## 03

### **LE PÔLE LAB - RESCRIT DÉONTOLOGIE**

« a pour principales missions de travailler sur les relations entre l'avocat et les nouveaux acteurs du monde du droit. Ces grands projets sont ceux de la Labellisation et le Rescrit déontologique. Il réfléchira par ailleurs sur les questions déontologiques que posent les relations de l'avocat avec les tiers et plus particulièrement les legal start-up. »

*Aymard de la Ferté-Sénectère*

## 02

### **LE PÔLE PROSPECTIVE IDENTITAIRE**

« Bousculé depuis quelques années par de nouveaux acteurs, l'avocat doit retrouver sa place au cœur du marché du droit. Sa singularité doit être sa force. L'Incubateur a vocation à aider l'avocat qui innove, l'avocat qui entreprend, l'avocat qui ose. Une réflexion sur la déontologie et une extension des initiatives de l'Incubateur à d'autres barreaux seront au cœur de nos travaux. »

*Ludovic Blanc*

## 04

### **LE PÔLE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL**

« Les évolutions que connaît la profession d'avocat et les défis auxquels elle doit faire face ne sont pas spécifiques à la France, de nombreux barreaux et confrères étrangers travaillent sur les thèmes de réflexion de l'Incubateur ; il est donc apparu nécessaire et naturel de développer les travaux de l'Incubateur à l'international. »

*Marine Simonnot*

## 05

### LE PÔLE PRIX - FONDS DE SOUTIEN

« Les avocats doivent être acteurs des innovations juridiques pour comprendre l'évolution du marché et mieux servir leurs clients. C'est la raison pour laquelle l'Incubateur accompagne, soutient et met en avant les services juridiques innovants. Ce Pôle organise et remet les Prix « Avocat » et « non Avocat » de l'Innovation, activité historique de l'Incubateur du Barreau de Paris. Le vote sera ouvert pour la première fois en 2016 à l'ensemble des avocats du Barreau de Paris. Outre l'extension de ce Pôle à tous les avocats de France, ses travaux porteront également sur la faculté de créer des passerelles entre la remise des Prix de l'Innovation et le bénéfice d'un accompagnement par le Fonds de soutien créatif. »

*Vandrille Spire*

## 06

### LE PÔLE COMMUNICATION

« a vocation à diffuser les travaux et réflexions menés par l'Incubateur. Dans un monde du droit en évolution où le réseau est indispensable à tout projet entrepreneurial, ce Pôle se consacrera à l'organisation d'événements permettant une interaction entre la Profession et de nombreux acteurs du monde de l'innovation. »

*Gersende Le Maire*

## 07

### LE PÔLE JUSTICE

« L'avocat étant également Auxiliaire de Justice, il était essentiel de veiller à ce que l'Incubateur contribue à la réflexion qui doit être menée pour la Justice de demain. »

*Guillaume Jeanson*

Le souhait du Bâtonnier est d'ouvrir l'animation de cette structure aux avocats intéressés par l'innovation au sein des professions juridiques, dont les jeunes avocats qui ont été à l'initiative de sa création.

Un Bureau a également été mis en place. Ses membres, Lise Damelet, Aymard de la Ferté-Sénectère, Gersende Le Maire, Adrien Perrot, Marine Simonnot et Vandrille Spire centraliseront les besoins et les travaux de l'Incubateur afin que chacun des Pôles puisse fonctionner de manière autonome et coordonnée.

Une nouvelle étape est donc franchie avec une seule et même énergie :

**échanger, incuber, innover !**

#### Contact presse :

Ordre des avocats de Paris  
Irina Todos  
11 Place Dauphine, 75053 Paris CEDEX 01  
01 80 27 19 20

#### Partenaire :

